

Accessibilité numérique  
Jeudi 27/03/2023

Prise en compte de l'accessibilité  
numérique.

Endjy Guerchet *référent accessibilité  
numérique*

# Sommaire

1. Quelques définitions
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. Conclusion

## 1.

### Quelques définitions et rappels

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles

4. Conclusion

## Définition légale du handicap

- « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société **subie dans son environnement** par une personne en raison d'une altération **substantielle, durable ou définitive** d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
  
- *Loi du 11 février 2005*

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles

4. Conclusion

## Différentes situations

### → Handicaps physiques et sensoriels

- › Moteurs
- › Auditifs
- › Visuels

### → Handicaps mentaux

- › Handicaps intellectuels
- › Handicaps cognitifs (troubles DYS)
- › Handicaps psychiques

### → Polyhandicap

- › Un handicap moteur ou sensoriel + mental

### → Troubles de santé invalidant

- › Cancer, douleurs chroniques, allergies...

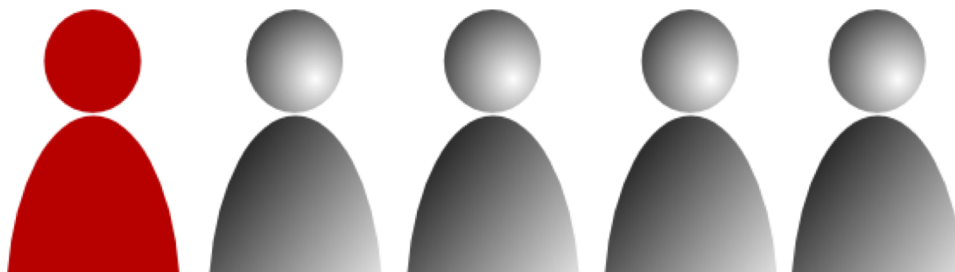
1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles

4. Conclusion

## Quelques chiffres

- 1 personne sur 10 se considère handicapée.
- 1 personne sur 5 est limitée dans ses activités.

*Source : INSEE, Septembre 2015.*



- *Dans les universités une population en progression constante UB : 600 étudiants accompagnés en 2017-2018.*

# A l'université

- À la rentrée 2020, 39 786 étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur publics, soit 1,82 % de la population étudiante.  
Effectifs multipliés par 5 depuis 2005. [Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#).
- Beaucoup d'étudiantes et d'étudiants ne sont pas « déclarés » auprès des services handicap...
- Attention aux représentations la plupart des handicaps sont invisibles (les troubles de santé mentale, les troubles neurologiques, les maladies chroniques, etc.).

## Définition de l'accessibilité numérique

→ « L'accessibilité du Web signifie que les personnes en situation de handicap peuvent utiliser le Web. Plus précisément, qu'elles peuvent **percevoir, comprendre, naviguer et interagir** avec le Web, et qu'elles peuvent **contribuer** sur le Web. L'accessibilité du Web bénéficie aussi à d'autres, notamment les personnes âgées dont les capacités changent avec l'âge. »

*Tim Berners-Lee, inventeur du World Wide Web et président du W3C*

→ L'accessibilité numérique c'est la capacité pour tout le monde y compris les personnes en situation de handicap d'utiliser correctement, **pleinement et sans blocage** l'ensemble des **produits, services et environnements numériques**.

→ Il s'agit de garantir l'égalité des chances et de permettre à chacun de **participer pleinement à la vie numérique**.



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles

4. Conclusion

## Situation de handicap et informatique

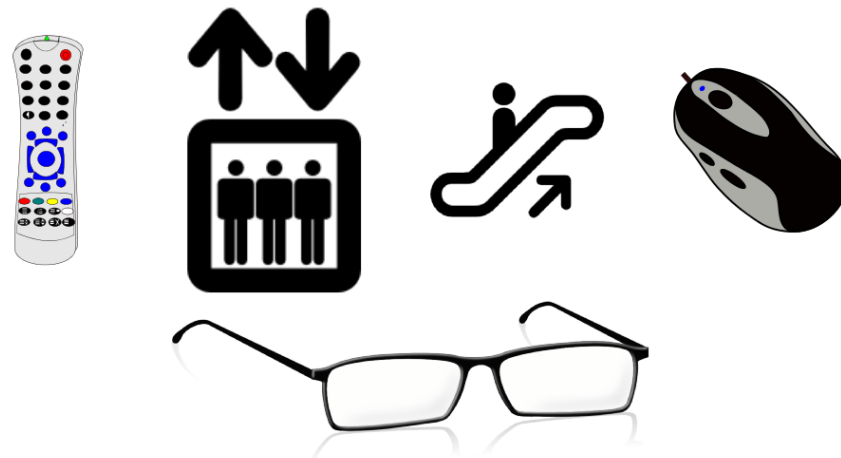
- Exemples de besoins spécifiques :
- › Navigation clavier exclusive.
  - › Navigation souris exclusive.
  - › Description des éléments visuels.
  - › Description des éléments audios.
  - › Maîtriser son environnement et naviguer à son rythme.
  - › Personnaliser l'affichage (couleurs, taille des caractères, police...).

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles

4. Conclusion

## Les technologies d'assistances

- Permettre l'accès par un autre moyen...
- Exemples de technologies d'assistance :



# 2.

## Le cadre Réglementaire

1. Quelques définitions et rappels
2. **Le cadre réglementaire**
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. Conclusion

## Ce que dit la loi :

- L'article 47 de la loi du 11 février 2005 impose aux services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent d'être accessibles aux personnes handicapées, tous handicaps confondus.
- Le décret d'application du 14 mai 2009 précise que le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) s'applique et doit être respecté.
- [Le RGAA \(version 4.1\)](#) : un outil de mesure, 13 thématiques et 106 critères.

1. Quelques définitions et rappels
2. **Le cadre réglementaire**
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. Conclusion

## Loi pour une République numérique

- L'article 106 de la loi pour une République Numérique réforme l'article 47 de la loi de 2005. L'obligation étendue à certains acteurs privés et aux délégataires d'une mission de service public.
- Article 44 (adoptée le 28/09/2016) :
  - › schéma pluriannuel de mise en accessibilité des sites internet et intranet, applications mobiles et progiciels, précisant les modalités de suivi et de contrôle régulier des modifications et changements de **contenu**.
- Modifie la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires: ajoute les logiciels métiers et de bureautique, pour les fonctionnaires.
- Pénalités renforcées 25 000 euros/site/an

1. Quelques définitions et rappels
2. **Le cadre réglementaire**
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. Conclusion

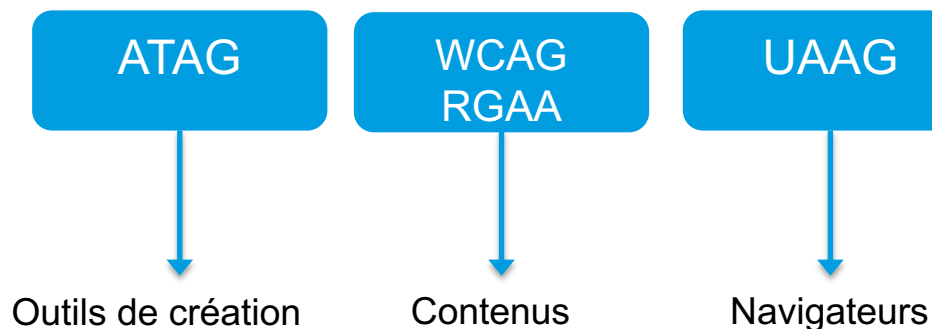
## La notion d'aménagement raisonnable

- « modifications et ajustements **nécessaires et appropriés** n'imposant **pas de charge disproportionnée ou induue** apportés, en fonction des besoins dans une situation donnée, pour assurer aux personnes handicapées la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'**égalité avec les autres**, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales. »
- **Refus d'aménagement raisonnable = discrimination**
- Article 225-2 du code pénal : entre 3 et 5 ans d'emprisonnement et 45 000 à 75 000 euros d'amende.

1. Quelques définitions et rappels
2. **Le cadre réglementaire**
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. Conclusion

## Un peu de technique pour bien comprendre

→ Il faut distinguer ce qui relève de l'outil et du contenu



→ Par exemple :

- › Accessibilité de l'ENT
- › Accessibilité de la messagerie
- › Accessibilité du document

→ *Toutes et tous acteurs de l'accessibilité !*


# 3.

## Rendre ses documents plus accessibles



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

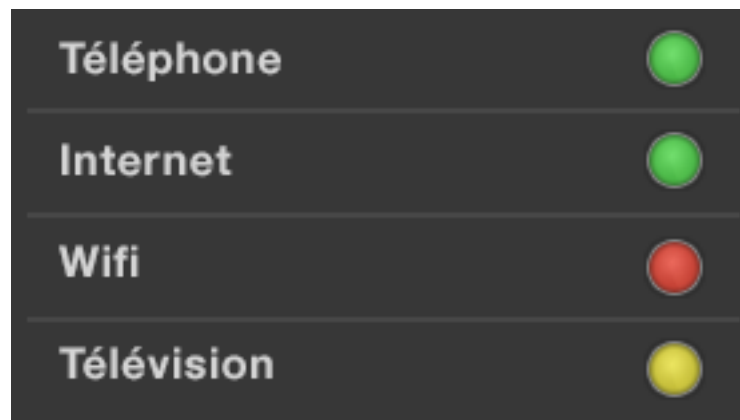
## Le minimum indispensable

- Utilisez une police de caractère sans empattement, dite « bâton » (« sans serif ») ex : privilégier : Arial, Verdana, Helvetica et Trebuchet.
- Les caractères avec empattement, comme Times New Roman, Garamond et Lucida Calligraphy, sont à éviter. 
- **Utilisez une taille adaptée:**
  - Taille 12 minimum pour un document
  - Taille 16 minimum pour un diaporama
- Pas de texte justifié.
- Couleurs et contrastes.

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Les couleurs 1/2

- Ne pas utiliser la couleur comme la seule façon de véhiculer de l'information, d'indiquer une action, de solliciter une réponse ou de distinguer un élément.



- Cet exemple n'est pas valide, car l'information est transmise uniquement par la couleur.

## Les couleurs 2/2

- Ne pas utiliser la couleur seule, utilisez en même temps **le gras** ou *l'italique*.
- Utilisez une couleur de fond et de police avec un fort contraste

Une police noire ou **bleu foncé** sur fond blanc

ou

une police blanche sur fond noir ou **bleu foncé**

- Evitez d'utiliser le **rouge**, le **orange** et le **vert** dans la même diapositive

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Les images

### → Images de décoration

→ Non nécessaire à la compréhension de l'information : **pas d'alternative.**

### Fiche de lecture Littérature et discours argumentatif

La CASDEN vous propose une sélection d'ouvrages de la littérature française téléchargeables gratuitement, assortis de leur fiche de lecture.

▶ [En savoir plus](#)



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Les images suite

- **Images porteuses d'information**
- Nécessaire à la compréhension de l'information : **texte alternatif**



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

Les titres et les niveaux :

- Hiérarchie cohérente
- Tous les titres nécessaires

# <h1> La documentation française - Site - La documentation Française

## <h2> Nouveautés

<h3> Les conservateurs de musées. Atouts et faiblesses d'une profession

<h3> Parcours de jeunes et territoires

<h3> L'entretien avec le jury

<h3> Parlons banque en 30 questions

<h3> Tourisme et cinéma

<h3> Code des professions pharmaceutiques

<h3> L'Europe aux concours

<h3> L'industrie française de défense

<h3> La délinquance des jeunes

<h3> Concours des IRA - Annales 2014

## <h2> Contenus numériques

## <h2> Événements

## <h2> Revues

<h3> 2015, année de la déflation ?

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Les liens :

- ils doivent être porteurs de sens : préférez Plus d'informations sur l'accessibilité numérique plutôt qu'un simple En savoir +
- Ajouter une « info-bulle » aux liens hypertextes (texte lu par les lecteurs d'écrans) : Clic droit sur le texte concerné → Lien hypertexte → Info-bulle → Saisissez le descriptif du lien.
- Les liens hypertextes doivent être identifiables (soulignés et colorés par exemple)

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion



Les liens avec téléchargement :

→ **renseigner sur la nature des documents :**

› poids, format du document.

→ *Rappel : intitulé, contexte ou titre de lien.*



Téléchargez en haute définition la  [carte des Maisons du Département Aménagement Durable et Centres d'Exploitation Routiers \(jpeg - 496.77 Ko\)](#) et la  [carte des Centres d'Exploitation Routiers \(pdf - 1.51 Mo\)](#)

→ *Lorsque c'est possible donnez le choix à l'utilisateur entre une version texte et une version pdf pour télécharger le document .*



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

Les tableaux :

- Insérez une en-tête avec des termes compréhensibles
- Ajouter une légende.
- Evitez la fusion/fraction de cellules.
- Gardez une taille de police minimale.
- [Exemple de tableau structuré accessible](#)

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Vidéos:

- Comprendre sans le son
  - transcription textuelle
  - sous-titres synchronisés
  - langue des signes (LSF) (AAA)
  - activable et désactivable ou une vidéo alternative
- [mfpaccessibilite.fr](http://mfpaccessibilite.fr) - [fiphfp.fr](http://fiphfp.fr)



1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

Vidéos :

→ Au niveau A, seule la transcription textuelle est nécessaire

→ **Pour les vidéos et le son :**

- › **Contrôlable au clavier et à la souris**
- › accessible/activable au clavier et à la souris
- › lecture/pause - volume
- › ss-titres - audio-description

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Utilisez le vérificateur d'accessibilité

- Utiliser l'outil de vérification d'accessibilité et corriger les problèmes
- Attention, ce n'est qu'un outil...

The screenshot shows a web browser window titled 'Accessibilité'. The main content area displays a document with the 'NATIXIS' logo and the date 'Paris, le 19 octobre 2010'. Below the logo, there is text mentioning 'nance Nord-Sud' and 'é par PlaNIS'. A sidebar on the right, titled 'Problèmes d'accessibilité', lists five issues:

Problème	Page
Le titre du document manque	
Info-bulle manquante	2
Info-bulle manquante	2
Info-bulle manquante	2
Vérifier les en-têtes de tableaux	3

Below the table, there is a detailed description for the first issue, 'Le titre du document manque', stating that no title is defined and providing a link for more information. A text input field for the document title and an 'Appliquer' button are also visible.

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. **Rendre ses documents plus accessibles**
4. Conclusion

## Méthodologie :

- Faire un état des lieux de l'existant : site et documents mis à disposition.
- Sur quels éléments puis-je agir ?
- Utiliser la grille d'auto-évaluation (disponible sur l'intranet, rubrique « Métiers, accessibilité numérique »).
- Faire tester et valider (PDF Accessibility Checker (PAC), NVDA, etc)

# 4.

## Conclusion

## Que retenir ?

- L'accessibilité reprend des éléments **simples** de **bonnes pratiques** de la bureautique en général.
- Nécessité de sensibiliser, de former, d'accompagner à tous les niveaux.
- *Possibilité de télécharger le guide pour améliorer l'accessibilité des documents bureautiques et modèles de document Word et Power point sur la plate-forme Moodle*

1. Quelques définitions et rappels
2. Le cadre réglementaire
3. Rendre ses documents plus accessibles
4. **Conclusion**

→ **Merci de votre attention !**

→ Une question contactez-moi : [endjy.guerchet@u-bordeaux.fr](mailto:endjy.guerchet@u-bordeaux.fr)